

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

**COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2017
DE 14 H 30 à 15 H 30**

DELIBERATION N° 2017 – 16

Objet : Attribution d'une subvention au projet de la CCI « Challenge Mobilité Hauts-de-France ».

Le Comité Syndical du SMIRT réuni sous la présidence de son Premier Vice - Président, Monsieur Frédéric LETURQUE, le 16 juin 2017,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les Statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

Vu le Budget Primitif voté le 13 Mars 2017,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017 adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Considérant la demande de la CCI Grand Lille qui organise avec la CCI Hauts-de-France, l'ADEME, le Réseau Alliances, la Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts-de-France le challenge de la mobilité « Au travail, j'y vais autrement » du 18 au 23 septembre 2017 afin d'accompagner les entreprises et les structures publiques vers une mobilité durable. (Cf. la note explicative en annexe).

Considérant que le SMIRT avait déjà contribué à l'organisation de la première édition du Challenge de la mobilité en 2015.

Considérant l'implication du SMIRT dans les problématiques de mobilité et les outils développés pour répondre à ces problématiques.

DECIDE

D'apporter un soutien technique à cette manifestation et d'attribuer dans ce cadre une subvention de 3 000 euros à la CCI Grand Lille qui organise cet événement.

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

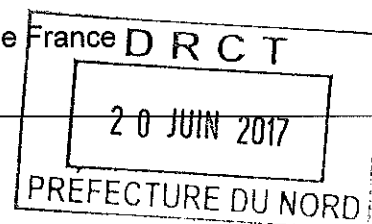
Le Premier Vice - Président du SMIRT,


Frédéric LETURQUE



Fiche d'information
Challenge de la Mobilité des Hauts-de-France « Au travail j'y vais autrement »

Du 18 au 23 septembre 2017 dans les Hauts de France



Le contexte

Changer les comportements de mobilité est un enjeu majeur puisque 65% des déplacements s'effectuent aujourd'hui en voiture individuelle en Nord-Pas de Calais et que la mobilité des biens et des personnes représente 20% de la consommation d'énergie.

L'adoption du plan de Protection de l'Atmosphère Nord Pas-de-Calais en mars 2014 a rendu obligatoire la réalisation de plans de déplacements pour les structures assujetties. La loi de Transition énergétique pour une croissance verte rendra ces Plans de Mobilité obligatoires dès le 1^{er} janvier 2018 pour toutes les entreprises de plus de 100 salariés.

Le challenge de la Mobilité : Organisation et objectifs

Le challenge de la Mobilité est un projet partenarial pour favoriser le changement de comportement. Il s'agit de poursuivre une dynamique régionale autour du projet Rev3 de mobilité durable, de fédérer les acteurs autour d'un projet moteur et d'impulser la conduite du changement au sein des établissements participants.

Il s'agit de la seconde édition du challenge à l'échelle des Hauts-de-France, en 2016 une centaine de structures de la région s'étaient mobilisées lors du challenge.

Toute structure privée, publique ou associative située dans les Hauts-de-France peut participer si elle compte au moins 10 salariés ou agents sur un même site. La participation doit durer 2 jours au minimum. Un référent doit être désigné au sein des structures participantes. Celui-ci doit enregistrer en ligne sa structure sur le site web dédié au challenge, les déplacements en mode alternatif des salariés sont comptabilisés (marche, vélo, transport en commun, train, covoiturage...). L'enjeu est de promouvoir auprès des salariés les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail.

Le challenge est co-organisé par :

- La Métropole Européenne de Lille
- La Région Hauts-de-France
- Le Réseau Alliances
- L'ADEME Hauts de France
- La CCI Grand Lille
- La CCI Hauts-de-France

Il se tiendra du 18 au 23 septembre 2017 dans l'ensemble des Hauts-de-France, les collectivités sont invitées à être partenaires et/ou à relayer l'information dans leur territoire.

Une cérémonie de remise des prix aura lieu en octobre pour les établissements participants.

La participation du SMIRT

En tant que syndicat mixte regroupant l'ensemble des Autorités Organisatrices de la Mobilité du Nord et du Pas-de-Calais, le SMIRT porte les enjeux de changements des comportements de mobilité. Les outils développés par le SMIRT (carte Pass Pass, plate-forme multi-modale passpass.fr et site de covoiturage) participe à l'évolution des comportements de mobilité.

Le SMIRT souhaite participer à la réussite de cette 3^{ème} édition du challenge de la Mobilité en apportant une contribution financière de 3000 euros TTC, consacrée par la CCI grand Lille à l'achat de lots pour les gagnants des différentes catégories du concours.



CHALLENGE *de la mobilité*
du 19 au 24 septembre 2016

Communiqué de presse

Découvrez les 10 lauréats du Challenge de la Mobilité NORD-PAS-DE-CALAIS – PICARDIE 2016 !



Du 19 au 24 septembre s'est tenue l'édition 2016 du Challenge de la Mobilité « au travail j'y vais autrement », en réunissant cette année l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

Cette édition 2016 a mobilisé **99 établissements publics et privés**, dont des associations et des universités, autour d'un événement fédérateur et ludique traitant de la mobilité durable et du changement de comportement.

De nombreux partenaires se sont associés pour sensibiliser salariés et employeurs aux enjeux de la mobilité et les faire participer à la recherche de solutions.

La cérémonie de remise des prix pour les lauréats du Challenge s'est tenu le **mercredi 12 octobre matin à l'EDHEC à Croix**, dans le cadre de la 10^{ème} édition du [World Forum for a Responsible Economy](#).

Cette matinée a été organisée en 2 temps : un atelier « retour d'expérience » d'établissements ayant participé aux Challenge de la Mobilité. A ce titre, l'OPSOM, La Redoute et Damart ont présenté leurs actions en termes d'animation lors de la semaine du challenge.

Suite à ce moment d'échange de bonnes pratiques, les 13 établissements lauréats ont été récompensés selon les différentes catégories du Challenge.

Catégorie	Lauréat	Ville
Meilleur taux de participation		
1 à 49 sal.	Association Tous Parrains	Boulogne sur Mer
50 à 249	SA Habitat du Nord	Villeneuve d'Ascq
+ de 250	Keolis Lille	Marcq-en-Baroeul
Meilleur taux de covoiturage		
1 à 49 sal.	Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR)	Dunkerque
50 à 249	Communauté de communes Pévèle-Carembault	Templeuve
+ de 250	THALES Communications & Security	Lambersart
Meilleur taux de transports en commun		
1 à 49 sal.	Uber	Lille
50 à 249	SEM Ville Renouvelée	Tourcoing
+ de 250	DREAL Nord-Pas de Calais – Picardie	Lille
Meilleur taux de modes actifs		
1 à 49 sal.	Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)	Amiens
50 à 249	Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme (DDTM 80)	Amiens
+ de 250	Ville de La Madeleine	La Madeleine
Prix coup de cœur		
	Damartex	Roubaix



DIRECTION REGIONALE
Nord-Pas de Calais
Picardie





CHALLENGE de la mobilité
du 19 au 24 septembre 2016

Challenge de la Mobilité en Nord-Pas de Calais - Picardie :

Le principe

Quelles que soient leurs tailles, toutes les structures publiques, privées ou associatives de la région sont invitées à s'inscrire et comptabiliser les déplacements en mode alternatif, de leurs salariés, du 19 au 24 septembre 2016: marche, vélo, transport en commun, train, covoiturage ...

Ses objectifs :

Promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle auprès des entreprises, administrations et associations et montrer qu'un changement des comportements est possible.

Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui facilitent l'usage de modes alternatifs de leurs salariés.

Mettre en avant les offres de transport public (offres tarifaires notamment) dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière.

Les partenaires de l'opération :

Cette édition 2016 a été organisée par la CCI Grand Lille et CCI de région Nord de France, le Conseil régional Hauts-de-France, la Direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME, la Métropole européenne de Lille, et Réseau Alliances.

Plusieurs partenaires ont permis la bonne réalisation de cette édition : Amiens Métropole, le Conseil départemental de la Somme, la CCI d'Amiens-Picardie, la CCI de l'Oise, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports (SMIRT), le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

Les sponsors :

Le Challenge a été soutenu par plusieurs sponsors :

- AG2R LA MONDIALE
- Altermove
- Decathlon
- Eliocity
- KEOLIS Lille exploitant du réseau Transpole de la MEL
- SNCF
- UBER
- WeNow



CONTACTS

Contact CCI Grand Lille:

Houda ADALBERON-MAJDOUB
h.adalberon@grand-lille.cci.fr

Contact Réseau Alliances :

- Déclic Mobilités, la communauté de la mobilité durable de Réseau Alliances
contact@declicmobilites.org
- Contact presse : Ismahan Slimani
lslimani@reseau-alliances.org

